



AFFAIRE D'ADRESSAGE DES RUES DE LA COMMUNE GOLFE 4

# Fabre a raison Fabre a tort

P.3

## LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 237 du jeudi 28 avril 2022 / Prix : 250 F CFA

P.2



### 3040 : Vote pour ton restaurant préférée !

P.3

DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT CONTRE LA VIE CHÈRE

# 04 mesures sociales



P.4

## EDUCATION

### Me Apevon défend le SET



## NATIONAL

P.6

### CONCOURS NATIONAL DE RÉCITATION DU SAINT CORAN

### Coris Bank : sponsor officiel



**PIA** Au service de l'industrialisation du Togo  
PLATEFORME INDUSTRIELLE AFRICAINE TOGO

Partenariat Public Privé : AFRISE 65% + République Togolaise 35%

- 400 Ha d'Ecosystème Industriel (Transformation Agricole)
- Port Sec - 150 000 TEU, Espace d'Entreposage - 60 000 m<sup>2</sup>
- Parc à Camion - Capacité de 484 camions
- Premier Parc Textile en Afrique de l'Ouest (du coton au vêtement)
- Parc Solaire - 360 MW d'Énergie
- Développement Durable - Recyclage - Zéro Carbone
- Culchot Unique regroupant 26 Autorités Administratives Nationales

Route Nationale 671, Région Littorale - Togo - BP 12897 - +228 2253 0770 | pia@riaa.net | www.pia-togo.com

DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT CONTRE LA VIE CHÈRE

# 04 mesures sociales

Au regard des tensions dans les circuits d'approvisionnement mondial, le contexte sanitaire et sécuritaire affecte le pouvoir d'achat et le bien-être des Togolais, le gouvernement a pris des mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des populations. C'est à l'occasion du discours de Faure Gnassingbé à la Nation dans le cadre du 62ème anniversaire de l'accession du Togo à l'indépendance.

MESURES EXCEPTIONNELLES SUR LES CREDITS FNFI : DIMINUTION DU TAUX D'INTERET DE 2 POINTS SUR TOUS LES PRODUITS			
PRODUITS	Taux actuels	Taux exceptionnels Zones vulnérables	Taux exceptionnels Autres Zones
APSEF 1 et 2	5%	1%	3%
APSEF 3 et 4	8%	4%	6%
AGRISEF	8%	4%	6%
AJSEF	8%	4%	6%
PAS-APSEF	10%	6%	8%
PAS-AGRISEF	10%	6%	8%
PS	9,5%	5,5%	7,5%
PAF	9%	5%	7%

## Suspension des remboursements de l'avance d'un mois sur salaire

Pour lutter contre la vie chère et soutenir le pouvoir d'achat des ménages et conformément au discours du chef de l'Etat, le gouvernement a décidé de suspendre, à compter du mois de mai 2022 jusqu'à la fin de l'année, les remboursements de l'avance d'un mois de salaire, accordée au début de l'année aux fonctionnaires des secteurs public et parapublic et aux retraités.

## Suspension du paiement des taxes de tickets dans les marchés

Afin de soutenir le pouvoir d'achat des populations, le gouvernement décide de

suspendre, à compter du 1<sup>er</sup> mai et pour une durée de trois mois, le paiement des taxes de tickets dans tous les marchés sur toute l'étendue du territoire national. Il précise que cette mesure ne concerne pas les loyers de boutiques et magasins. Une subvention de l'Etat sera accordée à cet effet aux structures de gestion des marchés (EPAM et mairies) afin de leur permettre de faire face au manque à gagner.

## Plafonnement des prix des produits locaux et importés

Il est également décidé le plafonnement des prix des produits locaux dont le maïs, le sorgho, le haricot, le petit mil, et le riz. Concernant les produits importés, les prix de l'huile végétale, du lait, de la farine de blé et des concentrés

de tomate sont plafonnés. Ces produits seront exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation.

Des contrôles stricts seront effectués par des équipes mixtes sur toute l'étendue du territoire national pour s'assurer de l'effectivité des présentes mesures.

## Baisse du taux d'intérêts pour l'accès aux produits du FNFI

Dans le but de renforcer la résilience des populations, le gouvernement décide de la baisse des taux d'intérêts des services du FNFI de deux points sur l'ensemble du territoire national, et en

particulier dans les zones les plus vulnérables. Cette baisse est valable pour tous les crédits obtenus depuis le 1er janvier 2022.

TABLEAU 1 : PRIX DE VENTE PLAFOND AUX CONSOMMATEURS DES PRODUITS LOCAUX (F CFA)

Produits	Grand Lomé		Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds
Maïs (Boî de 2,5 Kg)	700	650	700	650	600	550	750	700	750	700	650	600
Sorgho (Boî de 2,5 Kg)	1 000	900	750	700	650	600	800	750	850	800	800	750
Haricot (Boî de 2,5 Kg)	1 700	1 600	1 900	1 800	1 600	1 500	1 800	1 700	1 900	1 800	1 700	1 600
Petit Mil (Boî de 2,5 Kg)	1 100	1 000	1 050	950	1 200	1 100	1 000	900	1 000	900	1 000	900
Riz local (25 Kg)	17 500	16 500	16 000	15 000	15 000	15 000	16 000	14 000	17 500	16 500	16 000	15 000

TABLEAU 2 : PRIX DE VENTE PLAFOND AUX CONSOMMATEURS DES PRODUITS IMPORTES (F CFA)

PRODUITS	Réduction de prix pour la baisse de TVA de 100%	Grand Lomé		Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
		Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds	Anciens prix	Nouveaux prix plafonds
Huile végétale Locale (Litre)	30	1 060	1 030	1 060	1 030	1 060	1 030	1 060	1 030	1 060	1 030	1 060	1 030
Lait concentré sucré en boîte (1kg)	100	1 000	900	1 000	900	1 000	900	1 000	900	1 100	1 000	1 100	1 000
Lait non sucré en boîte (160 g)	50	500	450	500	450	500	450	500	450	500	450	500	450
Tomates concentrées (70g)	25	125	100	125	100	125	100	125	100	125	100	125	100
* Farine de blé SGMF (50kg)	3 250	19 500	-	19 500	-	19 500	-	19 500	-	19 500	-	19 500	-
Farine de blé SMMT (50kg)	3 250	19 300	-	19 300	-	19 300	-	19 300	-	19 300	-	19 300	-

FESMA

# 3040 : Vote pour ton restaurant préféré !

Lancé il y a quelques jours à Davié, le Festival La Marmite (FESMA) se tiendra du 09 au 15 mai 2022. Un évènement Focus Yacou qui est basé sur un programme alléchant. En attendant le début effectif de l'évènement, des jeux dotés de prix sont organisés à l'endroit des populations pour participer au dîner de gala.

Nicolas EDORH

« Vote et Gagne pour ton Meilleur Resto et gagne des billets pour le dîner de gala FESMA ». L'idée est d'amener les uns et les autres à identifier le meilleur restaurant de la

capitale et être présent au dîner de gala. A cet effet, trois catégories de restaurant sont mises en exergue à travers trois spécialités : Ayimolou, Kom et Fufu. Au total, 33 restaurants



répertoriés et répartis en 11

restaurants par catégorie.

« Envoie LISTE par SMS au 3040 et suis les instructions ». C'est la démarche à suivre pour gagner un billet pour le dîner de gala. Le vote se déroule via l'opérateur de téléphonie mobile Moov Africa Togo. Le coût du SMS est à 100 FCFA. AYIM pour la catégorie Ayimolou, FUFU pour la catégorie Fufu et KOM pour la catégorie Kom.

Evènement culturel fédérateur

et inclusif de référence au Togo, le FESMA a pour ambition d'être un élément culturel fédérateur et inclusif de référence au Togo. Une centaine d'exposants (chefs, cuisiniers, restaurateurs, hôteliers, producteurs, transformateurs, industriels, distributeurs), plus de 50 institutions (ministères, administrations, partenaires techniques et financiers, investisseurs) et près de 100 000 visiteurs y sont attendus.

## AFFAIRE D'ADRESSAGE DES RUES DE LA COMMUNE GOLFE 4

## Fabre a raison, Fabre a tort

**Le projet de modification des dénominations de certaines artères de la commune Golfe 4 du maire Jean-Pierre Fabre a été purement et simplement rejeté par le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, le ministre d'Etat Payadowa Boukpepsi. Depuis, la polémique enfle. Les raisons avancées par le maire Jean-Pierre Fabre pour rebaptiser certaines rues de sa commune sont-elles fondées ? La procédure administrative requise par la loi a-t-elle été respectée ? Eléments de réponse.**

Elom ATTISSOGBE

### A raison ?

Dans le memorandum adressé au Conseil Municipal le 22 avril 2022, le maire Jean-Pierre Fabre a donné les arguments qui le motivent à prévoir la modification des dénominations de certaines artères de la commune Golfe 4. En effet, dans le document, il indique que « certaines dénominations divisent les populations des quartiers ou même de la cité et constituent une rupture de cohésion sociale nationale, avec des souvenirs traumatisants pour une grande partie des citoyens. Ce qui explique les ressentis et les frustrations qui transparaissent dans les nombreux courriers reçus par la commune et à l'occasion des visites de protestation effectuées auprès des autorités municipales ».

« Autant de dénominations, vestiges de la période du parti unique, parti-Etat, qui rappellent les années de plomb que notre pays a connues. Ces dénominations ne se justifient plus et ne conviennent pas à l'heure du multipartisme et de la quête affirmée et proclamée de la démocratie et de la réconciliation nationale », peut-on lire dans le memorandum.

De l'avis de certains observateurs de la scène sociopolitique, les raisons avancées par le maire de la commune Golfe 4 pour soumettre son memorandum, se justifient. En effet, les tenants de cette thèse soutiennent par exemple que le Boulevard du 13 janvier devrait être rebaptisé, du moment où la date du 13 janvier rappelle un triste souvenir dans l'histoire du Togo. C'est la date de l'assassinat du 1er président de la République au Togo, Sylvanus Olympio, premier coup d'Etat en Afrique. « Du moment où le chef de l'Etat actuel, Faure Gnassingbé, reconnaît que cette date divise les Togolais et l'a sorti depuis des années du répertoire jours fériés dans notre pays pour favoriser la réconciliation et l'union des Togolais, il serait de bon ton que

les routes, boulevards, édifices, etc., qui portent ce nom soient simplement renommés », commente un responsable de la société civile.

L'autre exemple porte sur l'avenue du RPT (Rassemblement du Peuple Togolais), ex-parti dont la dissolution en 2012 a donné naissance à UNIR (Union pour la République) parti au pouvoir qui a d'ailleurs célébré son jubilé d'étain (10 ans) le 14 avril dernier à Atakpamé. De l'analyse de ces mêmes observateurs, « maintenir le RPT comme dénomination d'une rue alors que le parti n'existe plus depuis une décennie, est une gageure. Il serait bienséant de faire disparaître le RPT de la mémoire des Togolais pour des raisons de réconciliation, de bien-être et de cohésion sociale. Le parti même l'a reconnu, raison pour laquelle le RPT a été dissout pour un parti qui prône plutôt l'Union », confie un leader d'opinion.

### A tort ?

Depuis l'annonce de ce projet par le maire Jean-Pierre Fabre, les analyses et commentaires vont bon train dans l'opinion. S'il est vrai que le maire peut s'appuyer sur son memorandum par l'article 82 de la loi sur la décentralisation qui définit les compétences propres de la commune dont l'adressage des voies, il est aussi vrai que la même loi précise en son article 385 que « des décrets d'application en conseil des Ministres déterminent notamment, en tant que de besoin, les modalités de transfert de compétences et de ressources correspondantes, de consultation de collectivités territoriales par l'Etat, de cadre général de règlement intérieur des conseils des collectivités territoriales et les modalités techniques et financières de partage des prestations entre les collectivités territoriales ». C'est d'ailleurs la disposition soutenue par le ministre d'Etat, Payadowa Boukpepsi, dans une note aux maires. «



*Je voudrais vous rappeler, que l'adressage des voies prévu dans la loi relative à la décentralisation et aux collectivités locales, ne peut se faire que, conformément au cadre général pour l'exercice de cette compétence, qui fera l'objet d'un décret d'application comme le stipule l'article 385 de ladite loi. Toute initiative prise en la matière sans attendre ledit décret est nulle et de nul effet »,* indique la note qui a fait naître la polémique sur l'interprétation de la loi sur la décentralisation.

Dans le domaine des compétences dévolues aux communes, puisque c'est le noeud du problème, l'article 63 de la loi sur la décentralisation dispose que « le transfert de compétences se fait suivant le principe de progressivité, en tenant compte de chaque niveau de décentralisation et de la capacité des collectivités territoriales à les assumer ». L'article 64 ajoute que « les compétences exercées par les collectivités territoriales sont de trois types : les compétences propres des collectivités territoriales ; les compétences partagées entre l'Etat et les collectivités territoriales ; les compétences transférées par l'Etat aux collectivités territoriales ». La loi précise que les compétences propres sont des compétences exercées par une collectivité territoriale décentralisée dans un domaine déterminé de manière à lui permettre d'accomplir les actes relatifs à ce domaine, dans la limite de ses ressources propres, les compétences partagées entre les collectivités territoriales et l'Etat, sont des actions menées par les collectivités territoriales en complémentarité de celles exercées par l'Etat, et les compétences transférées, sont des compétences qui sont transférées par l'Etat aux collectivités territoriales de manière à permettre

l'élargissement progressif des compétences propres.

Les subtilités ou les précisions utiles qu'il convient de relever, en lien avec l'affaire dans la commune Golfe 4, c'est que l'article 82 décrit clairement les compétences propres de la commune : « développement local et aménagement du territoire ; urbanisme et habitat ; infrastructures, équipements, transports et voies de communication ; énergie et hydraulique ; assainissement, gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement ; commerce et artisanat ; santé, population, action sociale et protection civile ; sports, loisirs, tourisme et action culturelle ».

Or, il se trouve que ce sont les mêmes domaines dans lesquels les mairies partagent les compétences avec l'Etat et qui sont précisées à l'article 83 : « développement local et aménagement du territoire, urbanisme et habitat, infrastructures, équipements, transports et voies de communication, énergie et hydraulique, assainissement, gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement, commerce et artisanat, éducation et formation professionnelle, santé, population, action sociale et protection civile, sports, loisirs, tourisme et action culturelle ».

Cependant, l'article 84 indique le périmètre des compétences transférées par l'Etat aux communes : « Sports, loisirs, tourisme et action culturelle ; organisation de manifestations culturelles, promotion de la culture et de la sauvegarde du patrimoine local ; promotion du tourisme et aménagement des sites touristiques d'intérêt local ; création et gestion de bibliothèques communales ». Et c'est ici, de l'avis de certains observateurs, le vrai domaine actuel d'exercice des compétences des communes, ce qui n'est pas officiellement dit, mais qui se cache quelque part dans la loi, en attendant les décrets d'application.

### Que faire ?

Face à ce tableau, des acteurs proposent des pistes de solution. Selon Abel Klussey, Administrateur des Collectivités Locales, Juriste et chercheur en Droit Public, l'adressage d'une voie est une opération trop délicate pour la laisser exclusivement aux mains et à la discrétion exclusive des seules collectivités locales.

Il pense qu'à défaut d'en faire une compétence partagée entre les communes et l'Etat, il est souhaitable que cette pratique soit réglementée par un arrêté interministériel des ministères en charge de la décentralisation et de l'urbanisme ou encore, par un décret. « Qu'il soit clair, l'idée n'est pas de retirer cette prérogative aux communes. Elle doit être tout simplement encadrée afin qu'on éloigne le risque de tomber dans des dénominations fantaisistes et à des tentatives de réécriture solitaire de l'histoire commune », soutient-il. « On peut, par exemple, rendre obligatoire, dans le processus d'adressage des voies, l'installation d'une commission spéciale composée entre autres d'élus locaux, du Secrétaire général de la Mairie, d'un Représentant de la Préfecture, d'un ou deux représentants des Chefs des quartiers ou cantons concernés, d'un Représentant des CVD et/ou CDQ concernés, d'un Représentant du Ministère en charge de l'urbanisme, d'un Représentant du Ministère en charge de la Décentralisation, d'un Représentant du département d'histoire d'une des Universités du Togo et de tout expert que l'Etat et la Commune jugeront utile. Ainsi, cette commission fera des propositions ou des contre-propositions de noms des voies au conseil municipal à travers l'exécutif local. De même, cette commission peut proposer un répertoire de noms de voies dans lequel le Maire et son Conseil peuvent s'approvisionner à souhait pour toute opération d'adressage », propose ce gestionnaire des collectivités locales.

Toujours selon lui, cette démarche aura le mérite de nous épargner du risque de nous retrouver avec des noms d'animaux peu recommandables ou encore avec des noms de personnalité entrée par la petite porte dans l'histoire ou encore d'avoir des noms clivants et boudés par les populations ou pire, des noms des copains, des copines, des coquins et coquines des majorités communales. « Ce risque n'est pas nul. Il est donc important de ne pas laisser l'adressage d'un domaine communal, partie du patrimoine national, à la simple vertu de quelques élus », conclut-il.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DU TOGO

# Faure Gnassingbé a présidé le traditionnel défilé militaire

Le Togo célèbre ce 27 avril 2022 son 62ème anniversaire de l'indépendance. A cet effet, un imposant défilé militaire s'est déroulé ce jour à la place des défilés, non loin du palais présidentiel à Lomé.

Le défilé militaire et paramilitaire a été présidé par le président de la République Faure Gnassingbé, en présence de plusieurs autorités civiles et militaires. Durant deux heures d'horloge, les différents corps de l'armée, une trentaine



d'unités, tous régiments confondus : l'armée de terre,

de l'air, la marine, la police, la douane, les sapeurs-pompiers, les anciens combattants, etc.

Notons que dans le cadre de cette célébration, hier 26 avril 2022, le chef de l'Etat togolais a ranimé la flamme de l'indépendance et a décoré une vingtaine de soldats qui se sont distingués dans le cadre

de l'opération Koundjoaré.

Koundjoaré est un dispositif qui sert de bouclier entre le Togo et le Sahel et qui a repoussé le 10 novembre 2021 une attaque djihadiste.

Le 8 février 2021, le chef de l'Etat s'est rendu à la base de cette opération.

EDUCATION SCOLAIRE

# Me Apevon défend le SET

Déclaré illégal par le gouvernement, le Syndicat des Enseignants du Togo ne baisse pas les bras. Suite aux multiples appels à la cessation de travail dans le secteur de l'éducation scolaire, trois de leurs responsables sont sous les verrous. La semaine dernière, l'on a appris qu'ils refuseraient une liberté conditionnée. Ces trois responsables du SET ont pour Conseil, Me Apevon Dodji, avocat au barreau de Lomé et homme politique de l'opposition. Dans une interview accordée à une radio de la place, Me Apevon Dodji estime que le gouvernement fait fausse route dans cette affaire et doit se ressaisir.

Isidore AYEKO

Dans ces propos l'avocat affirme que le Syndicat des Enseignants du Togo est bel et bien légal, contrairement aux affirmations du gouvernement. Le fait de renvoyer les 150 enseignants de la fonction enseignante pour les reverser

dans la fonction publique ne respecte aucune procédure légale. Les actes posés par le gouvernement donnent l'impression que « le Togo est une jungle » pense, l'avocat.

Selon lui, le nouveau code du



travail ne peut pas s'appliquer à ce syndicat et ce que le gouvernement appelle « illégalité » est plutôt du « faux ». « Ce qui est pittoresque dans ce que j'ai constaté, il y a une disposition dans le nouveau code qu'on a promulgué le 18 juin 2021 qui dispose que toute contestation du droit de grève doit être constatée par le tribunal. Lorsque le gouvernement conteste que des gens n'ont pas le droit d'entrer en grève, ce n'est pas le gouvernement qui

doit être juge et partie. Il doit aller devant un tribunal qui doit rendre un jugement en référé », a précisé Me Apevon Dodji. Le droit de grève est un droit constitutionnel qui est prévu à l'article 39 de la Constitution togolaise.

Il accuse le gouvernement de procéder par intimidation, brutalité et la force brute pour résoudre des problèmes soulevés par des citoyens. « Ceux qui nous gouvernent aujourd'hui n'ont plus envie de rechercher des solutions avec qui que ce soit parce que nous constatons que c'est la méthode de brutalité et de musèlement de tout le monde qu'ils ont adoptée. Ils cherchent aujourd'hui à faire taire tout le monde. Les espaces de libertés que nous avons conquis de haute lutte, ils sont

en train de les faire rétrécir », a-t-il regretté.

Il appelle le gouvernement à trouver des solutions sereines et adéquates aux problèmes et revendications posés par les Togolais car, pour lui, « les frustrations sont une bombe à retardement pour tous les gouvernements. Il y a le mal vivre dans tous les secteurs. Le gouvernement doit y pencher sérieusement ». « Au lieu de se mettre dans la posture de gens qui ont tout pour eux, ils ont le devoir de revenir sur terre. Il faut mettre la balle à terre et réfléchir pour trouver des solutions idoines pour l'épanouissement du peuple », a déclaré Me Apevon

DÉVELOPPEMENT À LA BASE

# Sensibilisation des volontaires aux valeurs

Dans le cadre de la célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance du Togo, le ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, en collaboration avec l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), a organisé mardi 26 avril 2022 à la maison des jeunes de Lomé, une opération de reboisement couplée d'une sensibilisation aux valeurs civiques, citoyennes et à la cohésion sociale à l'endroit des Volontaires d'engagement citoyen (VEC).

Isidore AYEKO

Cette rencontre a été une occasion saisie par les organisateurs pour faire des communications, afin de permettre aux participants de s'approprier le sens profond de la célébration de la fête de l'indépendance et les attitudes attendues des citoyens exemplaires qu'ils sont appelés à être. Pour Anala Arime, directeur de la jeunesse, « le plus important,

c'est le comportement à adopter par chaque citoyen pour le développement du Togo. Aujourd'hui, vous les VEC, vous avez fait votre part. Cultivons aussi les valeurs paix pour cultiver la paix et la solidarité pour le bien de notre pays ». « A la veille de la commémoration de l'indépendance de notre pays, le ministère a pensé qu'il était opportun de partager quelques



informations avec une cible spécifique, notamment les volontaires d'engagement citoyens qui chaque jour, œuvrent dans nos communautés pour apporter des solutions à un certain nombre de problèmes surtout sur le plan de la salubrité et de l'assainissement du cadre de vie », ajoute-t-il.

Ces VEC, au total cinq cent (500) de l'ANVT issus des treize (13) communes du Grand-Lomé ont donc répondu massivement aux appels de leurs responsables

pour la réussite de cette opération au titre de leur engagement pour le développement de leurs communautés. « Le sens de l'indépendance a fait l'objet d'une communication. Il s'agit d'expliquer ce que c'est que l'indépendance d'une nation et l'indépendance d'une personne. Nous avons aussi expliqué aux participants, ce qu'on attend d'eux notamment les comportements à adopter pour le vivre ensemble et la pérennisation de notre indépendance », a précisé, Agano Koffi, chef division des relations avec les médias à la Direction de la formation civique.

La journée a permis aux VEC d'œuvrer à étoffer l'espace vert de la maison des jeunes de Lomé et à cultiver le sentiment d'appartenance

des jeunes volontaires à la nation togolaise. Une séance de reboisement conduite par Omar Agbangba, Directeur général de l'ANVT. Cinq cent (500) plants ont été mis en terre en prélude à la journée de l'arbre célébrée le 1er juin. Près de mille (1000) plants ont été mis en terre dans les maisons et centres de jeunes à travers le pays.

Les espèces de plants mis en terre sont : Senna siamea, terminalia catapa, sterculia foetida, blighia sapida, millétia tinningu. Dans ses missions, le ministère promeut également les valeurs civiques et la citoyenneté active au sein de la jeunesse.

## COMMERCE

# Le Togo : 5<sup>ème</sup> exportateur mondial de biens vers le Gabon

Tiré par les ventes de pétrole, le volume des exportations du Togo vers le Gabon l'avait déjà positionné comme premier fournisseur africain du pays d'Afrique centrale, en 2020.

Comme en 2020, le Togo s'est positionné en 2021 en tant que premier fournisseur du Gabon sur le continent africain. Selon les données de la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDI), ce pays d'Afrique de l'Ouest a

vendu au cours de l'année passée des marchandises d'une valeur de 41,6 milliards FCFA, essentiellement du pétrole. En baisse de 35,9% par rapport à 2020. Cette année-là, le pays avait vendu au Gabon pour 65 milliards FCFA.



Par ailleurs, au niveau mondial, le Togo se positionne en 2021 comme le 5<sup>e</sup> fournisseur du Gabon avec 3,4% des parts, derrière la France (25,4%), la Belgique (11,9%), la Chine

(11%) et les États-Unis d'Amérique (3,7%). Mais, globalement, au terme de l'année 2021, la plus grande partie des commandes du Gabon a été orientée vers l'Europe (51,4% des parts). Ce continent est suivi de l'Asie (25,4% des parts), l'Afrique (15,3% des parts) et l'Amérique (7,7% des parts).

Notons que les importations du Gabon en provenance de

ses dix premiers fournisseurs ont connu une baisse de 8,3% à 828,4 milliards FCFA à fin décembre 2021. Ce repli, selon la DGDI, est tiré essentiellement par la diminution de la demande des «outillages, machines», «appareils mécaniques» et des «produits sidérurgiques».

## INFLATION

# La flambée des prix devrait perdurer

Les tensions inflationnistes observées depuis le début de l'année 2022 sur le coût de l'énergie et des produits alimentaires ne devraient pas s'estomper de si tôt, d'après la dernière édition du rapport *Commodity Markets Outlook* publiée le 26 avril 2022 par la Banque mondiale. En effet, selon ledit rapport, précise Sika Finance, les prix devraient se maintenir à des niveaux historiquement élevés jusqu'à la fin de 2024.

« Globalement, il s'agit du plus grand choc sur les produits de base que nous ayons connu depuis les années 1970. Comme c'était le cas à l'époque, ce choc est aggravé par une recrudescence des restrictions

au commerce des denrées alimentaires, du carburant et des engrais », a expliqué Indermit Gill, vice-président de la Banque mondiale pour le pôle Croissance équitable, finances et institutions.



Dans le détail, le rapport mentionne que les prix de l'énergie vont probablement grimper de plus de 50% en 2022 avant de baisser en 2023 et 2024. Quant à ceux

des biens non énergétiques, notamment les produits agricoles et les métaux, ils devraient augmenter de près de 20% en 2022, puis diminuer également au cours des années suivantes.

Cependant, les prix des produits de base devraient rester bien supérieurs à la moyenne des cinq dernières années et, en cas du conflit prolongé en Ukraine ou de nouvelles sanctions contre la Russie, ils pourraient devenir encore plus élevés et plus volatiles que ce qui est

actuellement prévu.

L'un des facteurs à l'origine de cette flambée des prix reste la hausse des cours du pétrole. La Banque mondiale estime à cet effet que le prix du Brent devrait s'établir en moyenne à 100 dollars en 2022, ce qui correspond à son plus haut niveau depuis 2013 et à une augmentation de plus de 40% par rapport à 2021. Il devrait baisser à 92 dollars en 2023, ce qui sera bien au-dessus de la moyenne sur 5 ans de 60 dollars le baril.

## GROUPE ECOBANK

# Hausse de 30% du résultat net consolidé au 1<sup>er</sup> trimestre

Dans un contexte difficile marqué par le conflit russo-ukrainien qui a entraîné une forte inflation, une hausse du cours du dollar comparativement aux devises d'exploitation d'ETI (groupe Ecobank), le groupe bancaire a réalisé une croissance en glissement annuel de 14,43% de son Produit Net Bancaire au premier trimestre 2022 à 255 milliards FCFA.

Cette hausse est essentiellement liée aux revenus hors intérêt (Commissions et trading) qui ont progressé de 23% alors que la marge nette d'intérêt a augmenté de 8%.

Par ailleurs, note Sika Finance, la banque a affiché une bonne gestion de ses charges d'exploitation. Cela se traduit par le coefficient d'exploitation qui s'est amélioré de 128 points de base à 58%.

Quant au coût du risque (provisions sur actifs financiers), celui-ci s'est aussi amélioré avec une baisse de

4%.

Ainsi, le résultat d'exploitation a évolué de 30% en glissement annuel à 78 milliards FCFA au premier trimestre 2022.

Le résultat net consolidé du groupe a suivi la même tendance, avec une hausse de 30% à 54 milliards FCFA au premier trimestre 2022 contre 41 milliards FCFA à la même période l'année dernière.

Cette performance financière vient renforcer le total des capitaux propres qui s'affichent à 1 252 milliards FCFA à fin mars 2022 contre 1 094



milliards FCFA au terme du premier trimestre 2021, soit une hausse de 14,44%.

En tout début d'année, la confiance des investisseurs pour la valeur ETI (groupe Ecobank) était continuellement grandissante.

Le cours de l'action est alors passé de 18 FCFA à fin décembre 2021 à 26 FCFA au terme de la séance du 12

janvier dernier. A noter que l'action avait transigé à 27 FCFA durant cette séance. Cet engouement était le reflet des bonnes anticipations des investisseurs quant aux performances financières du groupe bancaire au terme de l'exercice 2021. Le cours de l'action avait donc doublé en moins d'un mois. S'ensuivirent des opérations de prises de profit sur le titre qui a connu

une chute libre, s'affichant à 17 FCFA au terme de la séance du 25 janvier.

Le 28 janvier dernier, ETI publiait ses résultats financiers au terme de l'exercice 2021, affichant une hausse fulgurante de 281% du résultat net à 197 milliards FCFA.

Cette performance a confirmé les attentes positives des investisseurs qui espéraient sans doute un dividende aussi important après des années d'attente.

Cependant, ce fut la déception pour ceux-ci lorsque la banque publiait, le 24 février dernier, un dividende net par action de 0,8 FCFA, offrant un rendement de 4,24% (ce qui semblait très peu). Dès lors, le titre a dégringolé, passant de 21 FCFA à 15 FCFA avant de remonter progressivement et se stabiliser à 17 FCFA sur 17 séances consécutives.

## TÉLÉVISION

# Canal+ Togo : 02 nouvelles offres alléchantes

**Permettre aux anciens et les nouveaux abonnés de mieux fêter la Pâques. C'est le souhait du groupe Canal+. Ainsi, le groupe fait deux offres alléchantes à sa clientèle. Dénommée « Ekpata Lé Emé Loo », la campagne a démarré et se poursuit.**

Isidore AYEKO

C'est une occasion pour Canal+ d'agrandir sa famille d'abonnés et également récompenser la fidélité des anciens abonnés. Pour la période pascale, la campagne « Ekpata Lé Emé Loo » comprenant deux nouvelles offres est effective. Les personnes qui ne sont pas encore dans la grande famille Canal+ peuvent y entrer maintenant grâce à la première offre. Cette dernière comporte le kit d'installation comprenant un décodeur, une parabole et les accessoires,

à 5.000 FCFA à partir de la formule Access.

Une offre déjà disponible sur toute l'étendue du territoire togolais, notamment dans les points de ventes agréés (des points reconnaissables avec les enseignes) et chez les brigades mobiles Canal+. Pour tous les nouveaux abonnés, une équipe de techniciens agréés est disponible pour les installations de qualité / ou les révisions des installations. Et l'offre destinée aux nouveaux abonnés sera pérenne. «



Désormais, notre décodeur coûtera 5.000 FCFA à partir de la formule Access et dans la limite du stock disponible », a indiqué Mohamed Samy Bengeloune, le directeur des Ventes à Canal+ Togo.

La deuxième offre récompense les anciens abonnés. Ces derniers bénéficieront, pour tout réabonnement avant expiration, des chaînes de la formule « Tout Canal+ » durant 15 jours. Ce bouquet

coûte normalement 40.000 FCFA avec plus de 200 chaînes, radios et services. « Pour tout réabonnement à partir de la formule Access du 8 au 30 avril, nous offrons ce bonus Tout Canal+ à tous les abonnés. En plus ce bonus est immédiat. Cela, peu importe que l'abonnement soit coupé ou pas. Nous voulons ainsi récompenser nos abonnés pour leur fidélité et faire de telle sorte qu'ils passent de bons moments en famille devant leur petit écran », explique Samy Bengeloune.

En ce qui concerne le réabonnement, le directeur des ventes Canal+ Togo précise qu'il peut se faire dans tous les points de vente Canal+ et via Mobile Money (Flooz et T-Money). Pour bénéficier du bonus, le réabonnement doit être effectué avant la

fin de l'abonnement. « Nous invitons tout le monde à profiter des supers offres EKPATA LE EME LOO que nous avons conçues à l'attention de la population pour lui permettre de passer une belle fête de Pâques », a laissé entendre le directeur des ventes de Canal+.

Enfin, de superbes programmations sur les chaînes Canal+ sont annoncées durant la période de campagne, notamment une nouvelle série africaine « Eki » dont la diffusion a démarré sur la chaîne Canal+ Première le lundi 25 avril dernier. « Les deux premiers épisodes de cette série seront diffusés gratuitement » a conclu le patron de la section Ventes à Canal+ Togo.

## CONCOURS NATIONAL DE RÉCITATION DU SAINT CORAN

# Coris Bank : sponsor officiel

**Le 17 avril dernier, a eu lieu, au palais des Congrès de Lomé, le concours national de récitation du Saint Coran. Cet événement qui permet aux fidèles de Mahomet d'étaler leurs connaissances du Saint Coran, a été financièrement soutenu par Coris Bank International Togo. Une structure bancaire qui a lancé en février 2021, la branche dédiée à la Finance Islamique sous la marque CBI BARAKA.**

Isidore AYEKO

Sponsor officiel du concours national du Saint Coran, Coris Bank International Togo a une fois encore démontré sa proximité envers ses clients. La banque est encore plus proche de la communauté musulmane grâce à CBI BARAKA qui est une pratique éthique, responsable et non-spéculative de la finance.

Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent investir ou obtenir des financements de manière éthique et conforme au code moral de la finance islamique sans distinction de religion.

Coris Bank International Togo a offert un accompagnement fort remarquable à l'édition 2022 du concours national



de récitation du Saint Coran de cette année. Moment de partage, d'intenses prières, de joie, moment rempli d'émotions et de charges positives, cette journée exceptionnelle qui se déroule au cours de la période du jeûne du Ramadan, a permis de mettre les projecteurs sur l'immense talent des élèves d'obédience musulmane qui ont subjugué le public par la

maîtrise exceptionnelle des Sourates.

Alassane Kaboré, le Directeur Général de Coris Bank International Togo, qui a suivi avec attention cet événement à caractère national, a félicité le comité d'organisation et salué la performance remarquable des concurrents. En tant que sponsor officiel du concours, il a indiqué que CBI BARAKA s'engage à offrir un service de qualité exceptionnelle à toute la communauté musulmane, mais surtout à toute personne désireuse de pratiquer une finance éthique et responsable conforme aux règles et principes de la Charia. Ainsi, il souhaite maintenir une relation particulière avec chaque client qui lui accordera

sa confiance. « Le concours national de récitation du Saint Coran s'invite au cœur de la responsabilité sociétale de CBI TOGO, afin d'encourager la jeunesse dans la culture de la piété et des bonnes mœurs, gage de stabilité et prospérité de notre pays », a indiqué Alassane Kaboré.

Quatrième filiale de Coris Holding, Coris Bank International Togo, a lancé officiellement ses activités en février 2015 avec pour ambition de devenir la banque de référence au Togo, reconnue pour sa qualité d'organisation, ses produits, ses services et sa performance continue au profit de la clientèle et ses parties prenantes.

## EDUCATION SCOLAIRE

# 3 000 enseignants à recruter

**Annoncé, il y a quelques mois, le concours de recrutement des 3 000 enseignants est lancé ce mardi 26 avril 2022. C'est un communiqué du ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social qui l'annonce. Un concours de recrutement de fonctionnaires qui est ouvert à l'intention des Togolais des deux sexes désireux de faire carrière dans l'enseignement.**

Nicolas EDORH

Les modalités de participation dudit concours sont contenues dans un arrêté interministériel des ministres de l'Enseignement Primaire,

Secondaire, Technique et de l'Artisanat, le Professeur Dodzi Kokoroko et celui de la Fonction publique, du travail et du dialogue social Gilbert



Bawara.

« Les dossiers de candidature sont déposés tous les jours ouvrables dans les Directions Régionales de l'Education à Lomé, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Kara et

Dapaong du lundi 02 mai 2022 au vendredi 03 juin 2022 à 17 h 00 », précise l'arrêté interministériel.

Ils seront au total 3 000 enseignants à être recrutés à l'issue de ce concours. Un nombre de postes réparti comme suit : 510 pour le Préscolaire, 178 pour le primaire, 361 pour le 1er cycle du secondaire et 349 pour 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire.

Les enseignants volontaires et les volontaires nationaux

de l'enseignement ne sont pas oubliés. Ceux âgés de 18 ans à 50 ans au plus le jour du concours et qui sont régulièrement recensés lors du contrôle de 2018 pourront participer à ce concours de recrutement en respectant certaines conditions définies. Tous les candidats retenus vont composer le 18 juin 2022.

Tous ceux qui désirent postuler doivent consulter les conditions de participation au

COACHING DE PATRICK SASSOU ABAH-DAKOU

# La puissance de l'intelligence émotionnelle dans le leadership

L'année dernière, j'ai animé une formation sur l'intelligence émotionnelle pour des cadres de deux entreprises différentes. Voici les commentaires de deux participants qui occupent des postes clés dans la première entreprise que nous nommerons Entreprise A.

**Cadre A :** «Nous souhaiterions avoir un directeur général et non un directeur nuisible. Un directeur plus humain, qui s'intéresse à ses collaborateurs et pas seulement aux chiffres et aux objectifs.»

**Cadre B :** «Notre DG ne se donne pas de la peine. Il ne sait pas comment parler aux gens. Il n'est pas conscient de l'impact de ses émotions et de ses sentiments sur son personnel. Il ne se rend pas compte que son humeur nous met sous pression et nous stresse et surtout, il veut toujours avoir raison.»

Dans l'Entreprise B, une dame fait une affirmation positive vraiment touchante : «*Mon DG sait comment gérer ses émotions. Il sait comment gérer les collaborateurs et comprend les émotions des autres. Il a du tact et sait comment, quand et où parler aux autres. Il est humain et perspicace. Je suis prête à tout pour faire un effort supplémentaire pour lui et pour l'organisation. Je sais que je suis bon dans mon travail, mais le succès de mon département dépend largement de l'environnement positif créé par mon DG et par la culture de notre entreprise.*»

Ces propos décrivent l'attitude de deux DG différents vis-à-vis de leur personnel. L'un est très peu conscient de ses émotions et de l'impact de ses émotions négatives sur son équipe et l'autre, est capable de gérer efficacement ses émotions et celles de son équipe, ce qui se traduit par un impact positif sur son organisation.

Dans cet article, nous allons tout d'abord définir l'intelligence émotionnelle, puis discuter de son importance pour les individus et les organisations. Enfin, nous proposerons six comportements permettant d'évaluer notre intelligence émotionnelle.

## Définition de l'intelligence émotionnelle



Daniel Goleman, l'un des fondateurs de l'intelligence émotionnelle, définit l'intelligence émotionnelle comme la capacité d'une personne à gérer ses sentiments afin que ceux-ci soient exprimés de manière appropriée et efficace.

Selon Genos International, être intelligent sur le plan émotionnel signifie «*apporter des réponses intelligentes aux émotions négatives afin de générer des émotions positives chez soi et chez les autres en étant, le plus souvent possible, présent, empathique, authentique, résilient et responsabilisé dans son comportement.*»

## L'importance de l'intelligence émotionnelle

Parlant de l'importance de l'intelligence émotionnelle, l'ancien PDG de General Electric, Jack Welsh, a affirmé : «*Il ne fait aucun doute que l'intelligence émotionnelle est plus qu'un savoir livresque, mais mon expérience m'a appris qu'elle est en fait plus importante dans la formation d'un leader. Vous ne pouvez tout simplement pas l'ignorer.*»

Dans une organisation, la

façon dont les gens se sentent par rapport aux problèmes est importante et joue un grand rôle. Lorsque les gens se sentent bien, valorisés, considérés, bien traités, estimés, ils ont tendance à prendre des décisions positives, ce qui a un impact positif sur leurs comportements, et cela conduit à une performance positive. Au contraire, dans une organisation où les personnes se sentent toujours critiquées, non appréciées, non reconnues et non prises en charge, elles ont tendance à prendre des décisions négatives, ce qui entraîne des comportements négatifs et aboutit à des performances négatives. Nous pouvons clairement voir le lien direct entre nos décisions, nos comportements et nos performances. Nous avons le choix, comme l'a fait remarquer Mavis Mazhura, «*les émotions peuvent nous empêcher d'aller de l'avant ou nous faire progresser.*»

## Six comportements qui caractérisent les leaders émotionnellement intelligents

Selon le modèle d'intelligence émotionnelle de Genos, un

leader émotionnellement intelligent :

1. Démontre qu'il est conscient de ses humeurs et de ses émotions.
2. Fait en sorte que les autres se sentent appréciés
3. Est ouvert et honnête à propos de ses erreurs
4. Prend des décisions éthiques
5. Gère efficacement ses émotions dans les situations difficiles
6. Reconnaît le travail et les réalisations des autres

Nous pouvons clairement voir que le premier DG de notre étude de cas doit rapidement travailler sur son intelligence émotionnelle car il «*nuit à son équipe*», ce qui a un impact négatif sur les performances de son équipe et sur la productivité de l'entreprise.

En lisant cet article, sur la base des six comportements énumérés ci-dessus, vous pouvez faire votre auto-évaluation et permettre aux membres de votre équipe de vous évaluer sur une échelle de 1 à 5 (1 étant «pas du tout» et 5 étant «très») en étant brutalement honnête avec vous-même.

Il est suggéré qu'une fois que vous connaissez votre score et celui donné par les autres, vous puissiez décider de travailler sur le comportement particulier pour lequel votre score est faible. Votre volonté de travailler sur ce comportement et de demander un retour honnête des autres peuvent améliorer considérablement votre intelligence émotionnelle. Vous serez alors sur la voie d'apprendre à «utiliser intelligemment vos émotions» pour obtenir des résultats positifs, augmenter vos performances et celles de votre équipe.

## Conclusion

Diriger avec intelligence émotionnelle est une compétence-clé que nous pouvons tous acquérir soit au travers d'une formation ou du coaching. Tout leader ou organisation qui souhaite diriger efficacement et augmenter ses performances et celles de son équipe doit investir dans le développement de son intelligence émotionnelle, comme l'a déclaré Daniel

Goleman : «*Les PDG sont recrutés pour leur intelligence et leur expertise commerciale - et licenciés pour leur manque d'intelligence émotionnelle.*»

Nous proposons un nouveau titre pour un dirigeant d'une organisation - Directeur Général Emotionnellement Intelligent (DGEI) au lieu de Directeur Général (DG).

**Patrick Sassou Abah-Dakou, Fondateur et Directeur Général du Cabinet P&F Coaching International**

**Coach certifié en intelligence émotionnelle et en leadership Consultant et facilitateur international**

**Patrick a formé plus de 700 cadres moyens et supérieurs de 19 entreprises dans plus de 18 pays d'Afrique et d'Europe en intelligence émotionnelle et en leadership.**

**Nos emails :patrick@pfcoaching.online ; contact@pfcoaching.online**



Réception No 0546/31/05/16/ HAAC

Djidjolié - Batomé, von après Maison Suzanne AHO, en face de l'église EAC-TOGO  
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02  
www.lanouvelletribune.net

**Directeur de la Publication**

Elom K. ATTISSOGBE  
Tél : (+228) 91 90 48 04 / 98 01 82 02

**Rédacteur en chef**  
Nicolas EDORH

**Rédaction**  
Elom ATTISSOGBE  
Nicolas EDORH  
Béatrice AGBODJINO  
Isidore AYEKO

**Infographie**  
La Nouvelle Tribune

**Impression**  
SDR

**Tirage**  
2.500 exemplaires

# BONNE FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

## 62 ans



## 27 AVRIL 2022

**La Banque Autrement**  
<https://togo.coris.bank>

